

Mis à jour le 9 février 2010 à 05:20

Publié le 9 février 2010 à 06:00

STOCKEM

L'emploi préservé à l'atelier SNCB

Pour les trois ans à venir, les 160 cheminots de Stockem (Arlon) voient leurs emplois assurés.



En juin dernier, à la veille des élections régionales, le front commun CSC-CGSP attirait l'attention des politiques sur les menaces planant au-dessus de l'atelier SNCB de Stockem (Arlon).

L'avenir des 160 cheminots de Stockem était lié à la réforme de la filiale B-Cargo de la SNCB.

De fait, depuis le 15 décembre, l'entretien des locomotives type 2000 a quitté Stockem au profit d'Anvers.

Ce sont 25 000 heures de travail qui sont ainsi perdues au détriment des cheminots de la province de Luxembourg.

Mais ces pertes de charge vont être compensées, dès le 15 février, par des travaux de modernisation et de sécurisation d'engins électriques.

Dix-huit agents de Stockem vont être progressivement affectés à ces nouvelles missions correspondant à un quota de 13 600 heures de travail.

Bon pour trois ans, mais après ?

Hier lundi, le député fédéral André Perpète ainsi que Gérard Servais, de la CGSP cheminots, se sont réjouis de ces garanties apportées à l'avenir du site de Stockem.

« Il semble que l'atelier de Stockem puisse conserver jusqu'à 95 % de son activité actuelle. De nouvelles charges de travail seraient confiées aux travailleurs à savoir la transformation et la modification de matériel roulant. Cette décision est d'autant plus inespérée que l'atelier, dont la survie avait été lourdement menacée pendant de longues semaines, devait, dans le meilleur des cas, ne conserver que 80 % maximum de sa charge de travail », affirme le député Perpète, qui va interroger la ministre fédérale Vervotte pour obtenir une confirmation officielle sur la pérennité de Stockem.

De son côté, la CSC Transcom, si elle se félicite aussi des compensations obtenues, fait observer également que dans trois ans, l'emploi sera à nouveau précarisé à Stockem puisque dès 2013, les autorails qui partiront ne seront pas remplacés par du nouveau matériel à entretenir. D. Z.